

Vivre à Saint Symphorien

Saint Symphorien sous Chomérac



SUPER Alissas

Fiers d'être Commerçant Autrement



8h30 - 19h30

☎ 04 75 669 669



SOMMAIRE

- 4 Présentation des élus et leurs délégations
- 5 Le mot du Maire
- 6 À 8 Le budget communal
- 9 Personnel communal
- 10-11 Assainissement
- 12 Urbanisme
- 13 Voirie et travaux
- 14 Église
- 15 Environnement - Natura 2000
- 16-17 Photos
- 18 Environnement - Gestion déchets
- 19 Vie scolaire
- 20 Information : Construction, Travaux, Élagage
- 21 Vie sociale
- 22-23 La vie associative
- 24 Bibliothèque
- 25 Information CCARC
- 26 Vie économique
- 27 Aline Meniaud
- 28 L'état civil

Mairie



Horaires ouverture :

Lundi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Mardi : 13h00 à 16h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Judi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Téléphone : 04 75 65 90 67

Mail : mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr

Site Internet : www.saint-symphorien-sous-chomerac.fr



@stssc07210

PERMANENCE DES ÉLUS :

Chaque Second Vendredi du mois, vous pourrez venir à la rencontre des élus à la mairie entre 16h et 18h à partir du mois de Mars.

L'édition du bulletin est possible grâce aux annonceurs partenaires. Nous les remercions pour leur soutien et vous invitons à leur réserver vos achats.

Bulletin municipal N°23

Vivre à Saint-Symphorien

Directeur de la publication : Dominique Palix

Comité de rédaction : Karen Phinera-Horth, Delphine Tavernier, Anne-Charlotte Ansurian, Jean-Michel Ferroussier, Maurice Jourdan, Dominique Palix.

Photos : Services municipaux et équipe municipale

Conception et impression : Imprimerie Nouvelle Laurent Bultez
07800 La Voulte sur Rhône

Présentation des élus et leurs délégations



Dominique Palix
Maire



Delphine Tavernier
1^{er} Adjoint
Commission des œuvres sociales
Citoyenneté
Jeunesse
Conseil municipal des jeunes



Jean-Michel Ferroussier
2nd Adjoint
Voirie
Assainissement
Réfèrent Ambroisie, moustique tigre et frelon asiatique
Délégué suppléant au SIE de la Payre



Karen Phinera-Horth
3^{ème} Adjoint
Communication Schéma communal de défense contre l'incendie
Plan communal de Sauvegarde
Plan d'accessibilité
Document unique



Maurice Jourdan
4^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux
Assainissement
Finances
Délégué titulaire au SIE de la Payre



Anne-Charlotte Ansourian
Conseillère déléguée
Urbanisme
Environnement
Référente bibliothèque



Florence Aguilar
Jeunesse



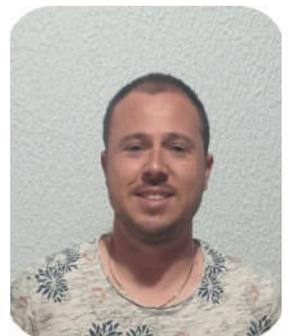
Michaël Aurias
Délégué au Syndicat intercommunal Ouvèze Payre, Citoyenneté



Bernadette Bouchet
Ordures ménagères, Commission attribution des subventions



Pascale Desbos
École Commission des œuvres sociales



Nans Marnas
Voirie, Commission d'appel d'offre



Mathieu Masson
Citoyenneté, Environnement



Adeline Ruel
Jeunesse au sein de la Communauté Ardèche Rhône Coiron



Dominique Vignal
Urbanisme

Le Mot du Maire



La crise sanitaire que nous traversons depuis un an maintenant , ne nous a pas permis de nous réunir autour des traditionnels vœux de la municipalité.

Aussi, je profite de ce bulletin, même si nous sommes déjà en février, pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches.

L'équipe municipale n'a pas eu l'occasion également de vous remercier de la confiance que vous lui avez accordée lors des élections de mars dernier.

Malheureusement, cette équipe largement renouvelée, n'a pas pu aller à votre rencontre à travers nos diverses festivités.

Nous espérons que 2021 nous permettra de nous réunir, de se connaître, et de mettre en place le point fort de notre programme : la participation citoyenne.

Les élus attendent avec impatience de pouvoir réfléchir, travailler avec vous sur des projets structurants pour notre village.

J'ai hâte de voir nos associations se remettre en dynamique pour nous permettre de nous retrouver autour de leurs manifestations qui créent des liens si chaleureux et tellement nécessaires.

Comme à chaque fois, c'est avec beaucoup de plaisir que nous réalisons ce bulletin qui nous permet de partager avec vous l'année écoulée et laisser entrevoir les projets à venir.

À ce jour, nous avons en cours deux dossiers très importants :

- L'assainissement collectif des eaux pluviales et usées de la route des Grads suite au glissement de terrain de 2002 survenu à cet endroit
- Le devenir de l'église

Je tiens à remercier les villageois qui se sont emparés de ce sujet en créant une association et qui mettent tout en œuvre pour accompagner la commune dans sa prise de décision concernant ce patrimoine communal cher au cœur des habitants.

Par ailleurs, une note positive, notre école a vu la réouverture de la quatrième classe pour le plus grand bonheur des enseignants et des familles.

Un grand merci à tous les agents de la collectivité qui chacun dans leur fonction, ont permis que la prise en charge des enfants se fassent en respectant les protocoles sanitaires sans cesse modifiés. Ils ont su s'adapter et parfois subir les contraintes pour la santé de tous.

Dans cette crise sans précédent, je vous rappelle que la municipalité reste à votre écoute et n'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Les élus et les agents, ensemble, œuvrent pour l'intérêt général et le bien être de chacun.

Dominique PALIX, Maire.

Budget Communal

Note d'information Financière - Compte Administratif 2019

(Document visible sur le site internet après vote par le Conseil Municipal)

Le Compte Administratif est le document qui reprend toutes les écritures passées au cours de l'année 2019 et détermine les résultats de l'exercice.

Le Compte Administratif du Budget Communal donne les résultats suivants :

- » Recettes de fonctionnement : 537 290,41 € (dont 43 010,13 € d'excédent reporté)
Dépenses de fonctionnement : 392 349,09 € = 144 941,32 € Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement
- » Recettes d'investissement : 423 862,02 € (dont 165 217,10 € d'excédent reporté)
Dépenses d'investissement : 406 696,13 € = 17 165,89 € Résultat de clôture excédentaire de la section d'investissement

Nous n'avons pas constaté de reste à réaliser sur la commune au titre de l'année 2019
Soit un excédent général de 162 107,21 Euros

Compte Administratif service assainissement (Budget annexe)

Ce sont les résultats du service d'assainissement qui reprend toutes les dépenses et les recettes liées au réseau d'assainissement (branchement, station d'épuration, travaux de réseaux et recettes liées à la facturation).

- » Recettes d'exploitation : 83 294,65 € - Dépenses d'exploitation : 35 512,65 €
= 47 782,00 € Résultat de clôture excédentaire de la section d'exploitation
- » Recettes d'investissement : 86 013,54 € (dont 27 626,98 € d'excédent reporté)
Dépenses d'investissement : 17 561,01 € = 68 452,53 €
Résultat de clôture Excédentaire de la section d'investissement

Sur cet excédent d'investissement on doit déduire 40 000 Euros de dépenses correspondant aux travaux partiels de remise en état de la station restant à réaliser au 31 12 19.
Soit un excédent général de 47 782,00 + 68 452,53 - 40 000,00 = 76 234,53 €

Affectation des Résultats :

Pour le budget communal :

L'excédent de fonctionnement de 144 941,32 est réparti ainsi :
73 685 sont imputés au compte 1068 réserves (recettes d'investissement) et le solde 71 256,32 est imputé au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement).

Pour le budget annexe de l'assainissement :

L'excédent d'exploitation de 47 782 est affecté pour 40 000 au compte 1068 réserves (recettes d'investissement) et 7 782 au compte Excédent de fonctionnement reporté.

Ces résultats démontrent une gestion rigoureuse et saine des finances communales.

Catherine Barratier Secrétaire Générale

Budget Communal

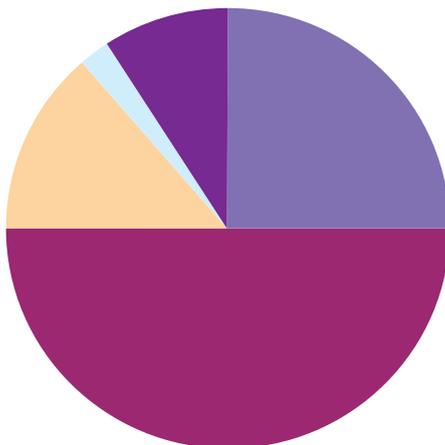
Budget Primitif 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges à caractère général	123660 €
Charges de personnel	260000 €
Charges de gestion courante	67225 €
Charges Financières	9876 €
Charges exceptionnelles	52546,32 €
Total	513307,32 €

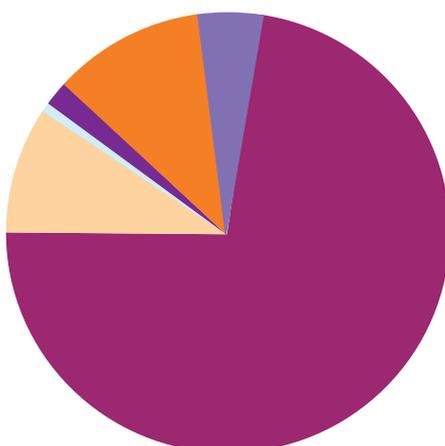
RECETTES	
Produits des services	19900 €
Impôts et Taxes	355031 €
Dotations et participations	60420 €
Produits de gestion courante	3000 €
Attenua charges + Prod Excep	3700 €
Résultat reporté	71256,32 €
Total	513307,32 €

DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges Financières
- Charges exceptionnelles

RECETTES



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de gestion courante
- Attenua charges + Prod Excep
- Résultat reporté

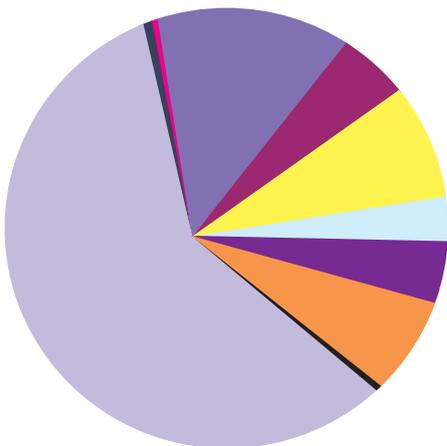
Budget Communal

SECTION INVESTISSEMENT

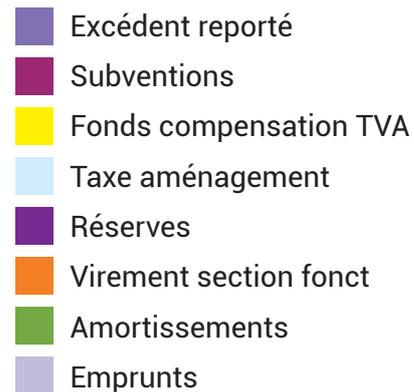
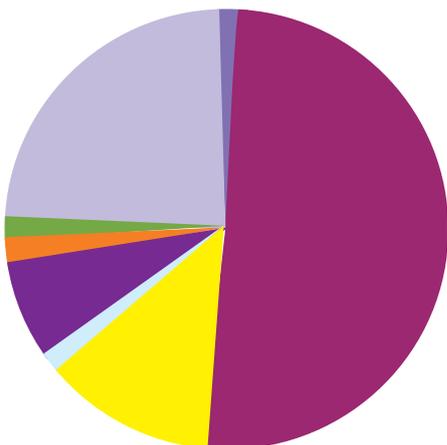
DÉPENSES	
Remboursement emprunts	229000 €
Matériels	41500 €
Subvention	104309 €
Frais Étude	40000 €
Autres bâtiments publics	44000 €
Voirie	57000 €
Reprise subvention	1200 €
Réseaux Divers	819052 €
Terrains	5000 €
PLU	8000 €
Total	1349061 €

RECETTES	
Excédent reporté	17165.89 €
Subventions	704309 €
Fonds compensation TVA	154757 €
Taxe Aménagement	15000 €
Réserves	73685 €
Virement section fonct	18332.32 €
Amortissements	9214 €
Emprunts	356597.79 €
Total	1349061 €

DÉPENSES



RECETTES



Personnel Communal



Fin décembre, Dominique Palix Maire, ainsi que les élus ont tenu à offrir à tout le personnel communal un panier garni pour le dévouement dont ils font preuve au cours des missions de service public.

Bravo à cette équipe avec laquelle il est agréable de travailler.

Deux agents étaient absents ce jour-là c'est pourquoi nous n'avons pas de photo montrant leur panier.



Catherine Barratier,
Secrétaire générale Mairie



Emmanuelle XIONG,
Agent technique réfectoire et
adjoint administratif mairie



Soumia Bouzekri,
Agent technique école



Éric Fagiani,
Agent technique école



Hervé Vangansbeke,
Agent des
services techniques



Philippe Cathaux,
Agent des services
techniques en renfort



Nadège Garcia,
ATSEM
(Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles)



Sandrine Goueffic,
ATSEM
(Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles)



Départ à la retraite de Brigitte

Nous saluons le travail exemplaire de Brigitte Dumas au sein de la collectivité.

Un départ à la retraite bien mérité après de bons et loyaux services auprès des enfants de l'école.

TRAVAUX de fin 2019 à septembre 2020

La station d'épuration a vieilli et nous nous devons, dans l'intérêt de tous, la remettre en état pour lui redonner un fonctionnement optimal.

Suite à un appel d'offre, l'entreprise VEOLIA a été attributaire du marché de travaux de la station d'épuration.

LES TRAVAUX RÉALISÉS :

- Le changement de 5 pompes de relèvement (2 pour le poste d'arrivée des eaux usées, 2 pour le recyclage des boues, 1 pour le recyclage des eaux claires). En fonctionnement depuis 20 ans les anciennes pompes étaient à bout de souffle et tombaient en panne les unes après les autres.



- La création d'une chambre à vannes à côté du poste de relèvement et la pose de 2 nouvelles vannes et 2 clapets anti retour dans celles-ci. Les anciennes vannes et clapets se situaient au fond du poste de relevage et leur entretien et manipulation se révélaient trop dangereux pour les employés communaux en raison de la présence d'un gaz nocif (H₂S) au fond de l'ouvrage.

- Le changement du tamis rotatif et de la vis sans fin de compactage, l'ancienne étant hors service. L'installation d'un système de nettoyage automatique pour le tamis rotatif et la vis de compactage utilisant l'eau d'épuration afin d'économiser l'eau potable.

- Le changement de 2 vannes de soutirage des boues situées en bas du décanteur digesteur (les anciennes étant devenues inutilisables). Pour cette opération une vidange du décanteur digesteur a été nécessaire et un nettoyage de ce dernier a été effectué.

- Le remplacement de 40 m³ de pouzzolane colmatée du filtre bactérien par une pouzzolane de calibre plus petit pour favoriser une meilleure fixation des bactéries nécessaires à la filtration des polluants.

- L'évacuation et le retraitement de 40 tonnes de boues stockées dans 3 géotubes vers un site spécialisé.



- La réhabilitation de 3 lits de séchage de manière à permettre une extraction des boues liquides du décanteur plus régulière.

- Réalisation par les employés du service technique d'une plateforme de stockage pour les boues extraites de la station afin qu'elle se déshydrate dans les lits de séchages.

Reste à réaliser la couverture des lits de séchages pour une optimisation parfaite de l'ouvrage.

Hervé VANGANSBEKE
Agent technique

Assainissement du quartier des Grads

Je ne reviendrai pas sur l'épisode douloureux du glissement de terrain de 2002 qui a impacté de belle manière les habitants du quartier des Grads où l'événement est survenu.

Je rappelle simplement que deux maisons ont dû être rasées dans ce quartier car elles présentaient des signes de dangerosité et étaient irréparables.

Il en a découlé la prescription d'un plan de prévention de risques glissement de terrain et chute de pierres en 2016, avec une injonction de l'état de réaliser dans les cinq ans des travaux d'assainissement de ce quartier en récupérant les eaux pluviales et les eaux usées.

Après plusieurs projets présentés aux services de la préfecture, le dernier correspondait pleinement aux services de l'état. La municipalité a dû ensuite solliciter les partenaires financiers à plusieurs reprises pour obtenir le maximum de subventions, soit 80% du coût total des travaux ; le budget assainissement de la collectivité étant très modeste.

De nombreuses rencontres techniques ont eu lieu. Cela nous a permis début octobre de procéder au lancement

du marché public auquel les entreprises avaient trois semaines pour y répondre.

Les dossiers des entreprises ont été étudiés avec beaucoup d'attention par le bureau d'études NALDEO et nous avons procédé ensemble à la sélection des entreprises.

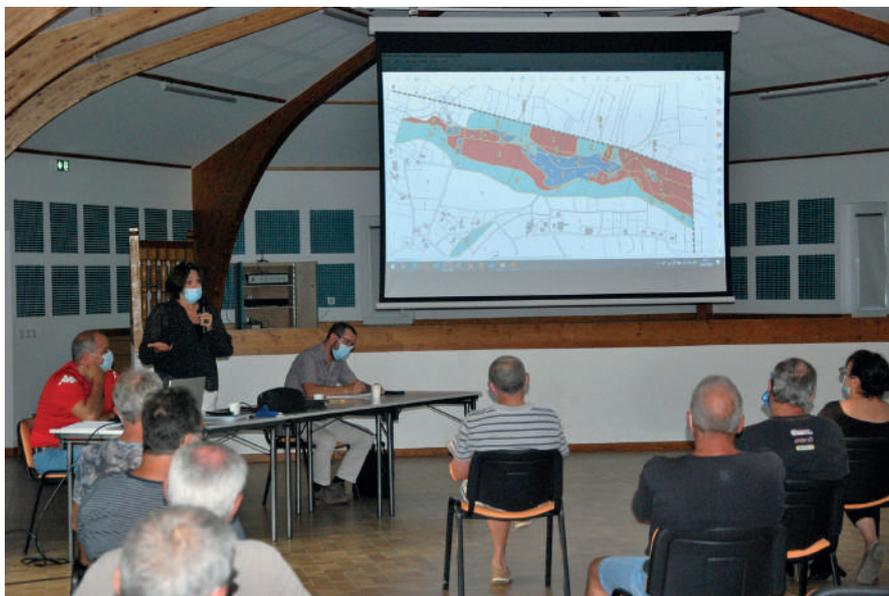
Début janvier a eu lieu la première réunion de chantier où les ordres de services ont été remis aux entreprises retenues.

Nous avons également calé les réunions hebdomadaires des réunions du suivi du chantier qui va durer une année pleine.

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux occasionnent et comptons sur votre compréhension.

Ces aménagements devraient amener du confort et surtout limiter des futurs glissements de terrain qui pour ceux qui l'on vécu, restent encore très présents dans nos mémoires

*Dominique Palix,
Maire*



PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU a pu être arrêté lors du dernier conseil municipal de l'année 2020.

Après cette décision, les Personnes Publiques Associées et la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ont reçu un exemplaire du dossier pour émettre un avis dans un délai de 3 mois.

Une enquête publique sera ensuite programmée pour que la population puisse s'exprimer ; Elle durera un mois et vous serez informés de la date de démarrage en temps et en heure.

Sachez que nous sommes heureux de mettre un terme à ce travail de longue haleine semé d'embûches.

Je remercie ici la population qui s'est engagée auprès des élus pour mener à bien ce projet.

Après de longues réflexions, la commission constituée d'élus et d'habitants a tranché sur l'emplacement de ce cœur de village que nous souhaitons créer dans ce nouveau document d'urbanisme. Le choix s'est porté de créer le centre bourg autour des bâtiments publics existants et non autour de Brune comme prévu initialement. Nos partenaires nous ont aiguillés sur le terrain au-dessus de la Mairie (lieu-dit Théoulières) pour l'Opération d'Aménagement Programmée (OAP).

Dès que le PLU sera prescrit, nous reviendrons vers vous pour vous proposer de travailler avec les élus et le bureau d'études sur cet aménagement qui devra correspondre aux attentes de chacun en réfléchissant ensemble sur l'organisation de cet espace commun à tous.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour créer ce cœur de village qui manque tant à St Symphorien.

*Dominique PALIX,
Maire*



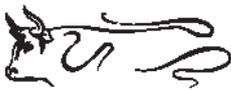
Dilhac Fabien

dfcarrelage

865 route des mathieux
07210 saint symphorien

0630495456
dfcarrelage@free.fr

Boucherie Charcuterie
Alexandre BOIS & Denis DUMAS



Charcuterie maison • Saucisson maison
Viande de 1^{er} choix maturée

5, Place Victor Hugo - **07000 Privas** - 04 75 64 86 20
Quartier Chir Blanc - **07210 Alissas** - 04 75 30 54 61
ZA Blod RD 86 - **07800 St Georges les Bains** - 04 75 84 04 37

Voirie et Travaux 2020

Les 16 kilomètres de voirie communale sont entretenus régulièrement durant toute l'année par nos agents municipaux : débroussaillage des talus, ouverture des coupes d'eau, nettoyage des aqueducs et des grilles des caniveaux, rebouchage des nids de poules.

TRAVAUX DE RÉNOVATION À NEUF :

- **Serre des Fourches** réalisation d'un enrobé sur deux parties de la chaussée
- **Chazettes, l'impasse du puits** réalisation d'un enrobé.



TRAVAUX À VENIR AU PRINTEMPS

- **Chemin des Gréoux** : bicouche à émulsion.
- **Impasse Mélina Blanchette** : enrobé

*Jean Michel Féroussier et Maurice Jourdan
Adjoints municipaux*

BÂTIMENTS : MAURICE

Cette année 2020 nous avons pu finaliser la sécurisation de la cour de l'école en remplaçant le petit portillon de l'accueil principal par un grand et en rehaussant le portail du réfectoire.

Projet d'isolation du groupe scolaire : une étude énergétique est en cours pour permettre de lutter contre la chaleur estivale et permettre à la collectivité de faire des économies d'énergie.

Afin de créer plus d'ombre, une réflexion est également menée pour la plantation d'arbres autour des bâtiments communaux.

*Maurice JOURDAN
Adjoint municipal*

JEU SOUS LA MAIRIE :

Pour les enfants de 5 à 12 ans un portique nid a été installé sous la mairie. Il vient compléter le parc de jeux.



FLOCAGE DES 2 VÉHICULES DE LA MAIRIE



L'église, notre patrimoine.

Le bâtiment est depuis quelques années en train de s'abîmer et le tremblement de terre de Novembre 2019 a accentué la dégradation de l'église.



Retour sur quelques dates historiques :

- 1112** présence de l'édifice religieux
- 1560** début des guerres de religions
- 1680** mise en place de la cloche
- 1749** mort du curé, enterré dans l'église
- 1836** inauguration du temple
- 1846** construction du chœur en moellons de pierres baltiques et des 2 chapelles latérales. L'église passe de 69 m² à 100 m² environ
- 1862** autel en marbre dans le chœur

Un diagnostic a été réalisé il y a cinq ans à cette époque la situation était loin d'être inquiétante, l'église ne menaçait pas de s'écrouler. La municipalité surveillait de manière régulière afin de s'assurer que les fissures ne s'agrandissaient pas.

Le séisme du 11 novembre 2019 a malheureusement agrandi cette fissure existante.

La commune a dû impérativement mettre en œuvre des mesures de sécurité. Elle a fait appel à un cabinet du nom **d'Architecte & Héritage** de Villeurbanne en donnant la mission suivante : mise en sécurité et travaux d'urgence.

Le bureau d'architecte est venu sur place et s'est rendu compte que l'église est réellement en très mauvais état. Le sol du chœur se tasse et cette partie du bâtiment est en

train de basculer, prête à se décrocher du reste de l'église. Les architectes sondent le sol et les murs, ils découvrent que les maçonneries enterrées sont constituées de pierres empilées sans mortier ainsi que la présence d'une source. Les fissures sont largement visibles sur le sol et les murs, à l'extérieur, rien n'est prévu pour les eaux pluviales. L'eau stagne et le bâtiment s'enfonce dans le sol.

L'objectif à ce jour est de consolider en prenant des mesures d'urgence :

- mise en place de tirants dans le chœur pour maintenir la voûte,
- redonner une connexion entre chaque partie du bâtiment où les fissures sont présentes,
- révision de la toiture,
- régler le problème du sol pour les eaux pluviales,
- mise en place de 10 jauges Saugnac,
- rejointement préventif,
- portique d'étaie en bois massif,
- création de butées d'ancrage anti-soulèvement,
- création d'un platelage en bois massif,
- révision de la couverture.

Ces travaux permettraient ensuite de laisser le temps de la réparer tout en la laissant inaccessible au public.

Le budget est conséquent 85 000 € environ en prenant en compte le fait que ces mesures ne tiendront pas 10 ans.

Le seul lieu de l'église qui n'est pas tant endommagé, est la Nef. Sa superficie est d'environ 28 m².

Cette église non inscrite au patrimoine historique reste chargée d'histoire. Le budget est très lourd pour une commune comme la nôtre. Des fonds devront être débloqués si nous prenons la direction de faire les travaux cités.

C'est un sujet sensible car chacun d'entre nous a certainement son avis sur ce projet mais il faut savoir que le choix final se fera en toute transparence et dans le seul but d'agir dans l'intérêt général.

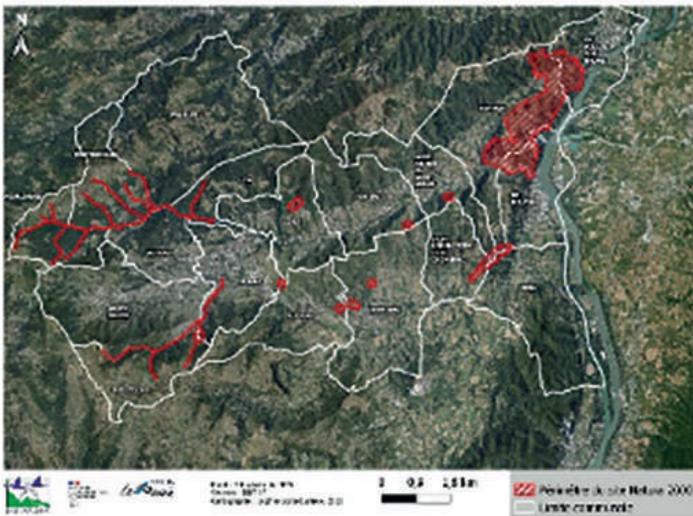
*Delphine Tavernier
Adjoint municipal*

NATURA 2000

LES GORGES DE LA PAYRE, une zone NATURA 2000 sur notre commune

Depuis 1997, une zone à cheval sur 18 communes a été identifiée comme un espace à protéger. C'est en 2006, que la zone «Rompon, Ouvèze, Payre» est officiellement reconnue comme zone Natura 2000. Notre commune est concernée au niveau des gorges de la Payre.

Cartographie du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"



On peut également y apercevoir l'emblématique lézard ocellé ou encore des castors.

Dans les gorges, 7 espèces ont été recensées en estivage : Murin de Daubenton, Pipistrelle commune, Minioptère de Schreibers, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Kuhl, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.



Le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin 1802) est reconnaissable par de petits cercles bleus (ocelles) situés sur ses flancs.

La chargée de mission Natura 2000, basée à la Mairie de Le Pouzin, est accompagnée par des associations naturalistes, bénévoles, mais également par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien (SMAE) de la Payre ou d'autres organismes professionnels, afin de poursuivre les recherches pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore. Elle accompagne également les agriculteurs, les associations (exemple escalade), les professionnels du tourisme dans leur projet.

Site internet : www.natura2000.fr

NATURA 2000 C'EST QUOI ?

Natura 2000 vise la conservation des espèces et des habitats naturels d'intérêt européen via la construction d'un réseau européen de zones naturelles (directives «Habitats» de 1992 et «Oiseaux» de 1979, modifiées en 2009), tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le réseau Natura 2000 favorise le maintien, l'adoption et le développement de pratiques qui permettent la conservation ou la restauration de la qualité des espaces naturels et de la vie rurale. Il constitue une politique d'aménagement et de gestion du territoire.

CONCRÈTEMENT, SUR NOTRE COMMUNE, C'EST QUOI ?

La zone d'étude des gorges de la Payre est composée d'une diversité d'habitats naturels qui font la richesse paysagère et écologique du site.

C'est un site très peu accessible ce qui favorise la tranquillité de la faune et de la flore. Notre commune est particulièrement concernée par la protection de l'habitat des chauves-souris qui trouvent refuge dans les cavités des gorges. Sur l'ensemble du site Natura 2000, c'est 19 espèces différentes qui ont été recensées.



La Payre à sec - été 2020

Saint Symphorien sous Chomérac



Cérémonie du 11 Novembre





Gestion des déchets

TOUS VOS EMBALLAGES se trient !

Ardèche Rhône Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Emballages et papiers

Briques et emballages en carton + Bouteilles et flacons en plastique + Emballages en métal, même les petits + Tous les papiers

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Verre

Pots, bocaux, et bouteilles en verre

Ordures ménagères

Je jette le reste des déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.

Déchetteries

Cartons et cartons pliés

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage
Un doute, une question sur le tri ?
04 75 00 04 11
www.ardecherhonecoiron.fr

LES JARDINS DE VINCENT ET LA FABRIQUE DE VINCENT

Cette année était prévue l'installation de caches conteneurs afin de les intégrer aux lotissements.

Avant l'installation, un sondage a été effectué auprès des habitants de ce quartier pour connaître leur point de vue, sur l'emplacement afin d'être certain de ne pas engager des frais inutiles par la collectivité. Au vu des réponses l'habillage des ordures ménagères sera réalisé durant le 1^{er} semestre 2021.

LES INCIVILITÉS

N'oubliez pas que tout ce que vous posez à côté des conteneurs est forcément ramassé par les agents municipaux. C'est donc du temps qu'ils ne passent pas sur d'autres missions mais plus simplement il s'agit de respect. Si un bac est plein, prenez quelques minutes pour aller au suivant ou alors merci de revenir un peu plus tard ! S'il s'agit d'encombrants, merci de vous rendre en déchetterie. Vous avez le choix : Privas, Cruas, Le Teil.

Si vous avez réussi à faire venir un nouveau matelas, l'ancien devrait pouvoir suivre le même circuit ?

Si vous constatez que les bacs sont pleins merci de vous rapprocher de la mairie qui fera le lien avec les services de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.



(Petit rappel : Pour accéder aux déchetteries de la communauté de communes ARC, il est nécessaire d'avoir un badge d'accès. Pour l'obtenir, il vous faut compléter un imprimé disponible sur le site de la CCARC.)

Anne-Charlotte Ansourian
Conseillère déléguée

REMISE DES CALCULETTES :

En juin, comme chaque année, la municipalité a offert une calcullette aux élèves de CM2 pour marquer leur entrée au collège.



RENTÉE SCOLAIRE 2020/2019 :

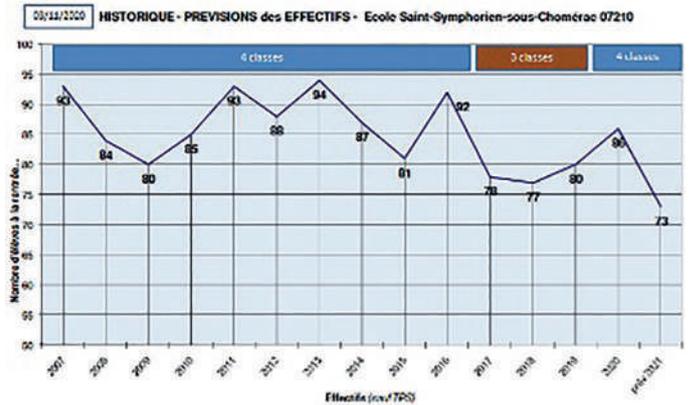
Cette année l'école accueille 86 enfants répartis en 4 classes :

- Mme Lambert : CM1/CM2 : 24 élèves
- Mme Hallier / M. Faure : GS/CP : 21 élèves
- Mme Bernard : CE1/CE2 : 20 élèves
- Mr Martinez : PS/MS : 21 élèves



Cette rentrée scolaire 2020, la municipalité, les élèves et instituteurs étaient contents de voir leur 4^{ème} classe **ré ouvrir**, ce qui leur permettra de travailler dans de meilleures conditions avec des effectifs allégés.

M. Jérôme Gros DASEN et **M. Mohamed Marzouk** Inspecteur Académique se sont déplacés à cette occasion.



REPAS DE NOEL AU RESTAURANT SCOLAIRE

Malgré le contexte particulier lié à la crise sanitaire cette année, les enfants ont eu droit à leur repas de Noël au restaurant scolaire.

Au Menu :

- Jus de Pommes de BAIX
- Jambon de Noël mariné au miel et à l'orange
- Gratin dauphinois
- Gouda
- Entremet sapin au chocolat
- Clémentine
- Ballotin de chocolat

Et de ce menu spécial et succulent accompagné de musique et de chants de NOËL il n'en est resté pas une miette !!!!



Karen Phinera-Horth
Adjoint Municipal

Construction, Travaux

Quelques règles à respecter...

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement (toiture, installer des panneaux photovoltaïque, changer les menuiseries, ...) ou construire un nouveau bâtiment (abri de jardin, extension de la maison,...), selon le cas vous devez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un permis de construire :

➤ Déclaration préalable de travaux obligatoire dans les cas suivants :

- Construction nouvelle ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5m² et 20m² (abris de jardins, extensions...). Pour les travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40m² si la construction est située dans une Zone U du Plan Locale D'Urbanisme.
- Travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (Véranda, auvent...)
- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.
- Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

➤ Demande de permis de construire est obligatoire pour :

- Les constructions nouvelles qui créent plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Les extensions des constructions existantes qui créent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, si la surface totale de la construction après projet est portée au-dessus de 150m² de surface de plancher ou emprise au sol.

Si par méconnaissance vous n'avez pas effectué ces démarches, le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour vous aider à régulariser votre situation.



Réaliser des travaux sans autorisation d'urbanisme préalable **constitue une infraction au Code de l'urbanisme punissable d'une amende fiscale ou d'une procédure pénale** et peut vous mettre en difficulté lors de la revente de votre bien.

Pour en savoir plus :

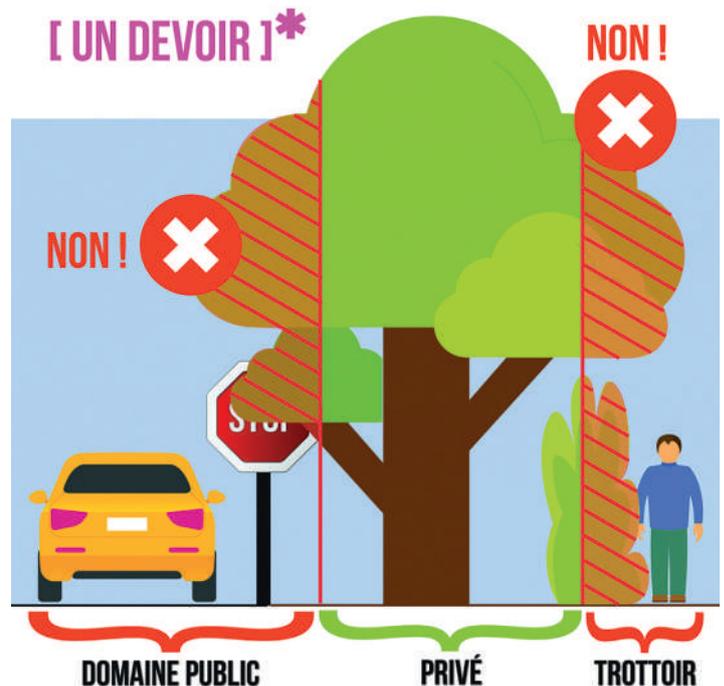
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Élagage au droit du domaine public

Les Riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes, ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Il est interdit de laisser pousser des haies, des arbres à moins de deux mètres du domaine public (Art R116-2-5° du code de la voirie routière).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.



Karen Phinera-Horth
Adjoint municipal

Comité des œuvres sociales

La commission des œuvres sociales est composée d'élus : Dominique Palix, Delphine Tavernier, Florence Aguilar, Pascale Desbos, Mathieu Masson et d'habitants de la commune : Danielle Haond, Sarah Broet, Pascale Koulanski, Emilie Aurias.

Cette année, comme les années précédentes, nous avons prévu une journée conviviale autour d'un repas et d'une animation festive permettant aux aînés de se retrouver.

Malheureusement la crise sanitaire nous a obligé à revoir notre organisation.

Nous avons offert un panier garni réalisé par la Maison Saulignac (Privas) à toutes les personnes de plus de 70 ans.



Pour nos aînés résidant en maison de retraite, les membres de la commission leur ont apporté un panier.

DÉCORATIONS DE NOËL

Samedi 5 décembre 2020, les élus et leur famille ont revêtu l'entrée du village de décorations de Noël. Une boîte à lettre a été mise à disposition des enfants qui souhaitent envoyer leur lettre au père Noël.

Si vous souhaitez participer au projet de déco de Noël pour l'année 2021,



veuillez contacter la Mairie.

ARRACHAGE DE L'AMBROISIE

La municipalité organise chaque année une campagne d'arrachage de l'ambroisie, elle s'est déroulée le Jeudi 9 juillet à 18h30.

CHANTIER DE SÉCURISATION - CREUSANSSON

Les Élus et habitants du Creusansson ont terminé leur chantier de sécurisation de la voirie début janvier 2020.

La municipalité a offert un repas aux participants dans les locaux de la Mairie : raclette au menu !!

Vie Associative

Sympho'Gym



L'association SYMPHO'GYM propose des cours de gymnastique adaptés à tous les âges et pour tous niveaux. Les jeudis soir, Patrick GUILLEMENOT, éducateur sportif, anime 1h30 d'activités diversifiées de cardio-training et de renforcement musculaire à la salle Jean Marius dans une ambiance conviviale.

Au cours de l'année, SYMPHO'GYM organise également des « Samedis Sportifs » ouverts à tous ; dans le but de faire découvrir de nouvelles activités sportives et de partager ces moments (marche avec bâtons Body Pump, Self-Défense, Danse afro...)

L'adhésion annuelle est de 120€ (80€ pour les étudiants).

Cette année 2020-2021 est néanmoins marqué par la crise sanitaire que nous traversons et l'association

reste sensibilisé à la sécurité de nos nombreuses adhérentes et au respect des recommandations préfectorales. SYMPHO'GYM a dû suspendre ses cours cet hiver mais nous reprendrons dès que possible dans le respect des gestes barrières. Cette fin d'année, SYMPHO'GYM proposera son cours à 2 groupes, les jeudis de 18h à 19h30 puis de 19h45 à 21h15, permettant d'assurer une bonne distanciation à chacun.

Vous pouvez nous contacter :

- symphogym@gmail.com
- Présidente : Gwenaëlle BINARD 06.51.55.62.97
- Trésorière : Julie HAOND 06.87.86.71.

L' Amicale Laïque de l'école de St Symphorien sous Chomérac

L'Amicale laïque de l'école de St Symphorien sous Chomérac est constituée de parents d'élèves bénévoles qui, par leur dynamisme, organisent des manifestations (Loto, ventes de chocolats de Pâques et Noël, tombola à la fête de l'école, etc...) qui servent à financer les projets mis en place par les enseignants ainsi qu'à d'éventuels achats de matériels pédagogiques.

D'autres événements sont organisés pour créer une cohésion entre les parents d'élèves avec notamment un accueil des parents le jour de la rentrée des classes autour d'un café, thé et viennoiseries, la fête d'Halloween, le traditionnel vin chaud du marché de Noël et au Printemps, le carnaval tant attendu par les enfants avec un défilé dans le village, barbecue et buvette.

Cette année particulière pour tout le monde ne nous a pas permis de mettre en place toutes ces festivités mais nous comptons sur le soutien de tous les parents d'élèves pour nous aider à continuer l'organisation de ces événements dès que cela sera possible.

Pour nous joindre :

- Cyril Garin (président): 0622673473



C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes.

Elle était triste et calme à la chute du jour,
L'église où nous entrâmes ;
L'autel sans serviteur, comme un cœur sans amour,
Avait éteint ses flammes.

.....
Victor Hugo

La première réunion pour la sauvegarde de l'église, a vu se retrouver une vingtaine de personnes le seize janvier 2020 à la salle des Hauts de Payre.

De conseils d'administration en conseils d'administration, de dépôts de dossiers en démarches administratives, après une longue période de confinement, une nouvelle association est née à Saint SYMPHORIEN sous CHOMERAC



Sauvegarde du Patrimoine - Eglise du XII^{ème} siècle



Cette association a pour but de contribuer à la sauvegarde, la restauration et la protection du patrimoine notamment de l'église du village.

<u>PRESIDENT:</u>	BRUN Christophe
<u>VICE-PRESIDENT:</u>	DELAY Albert
<u>TRESORIER :</u>	MASSON André
<u>SECRÉTAIRE :</u>	PATTARD Chantal

Adhésion annuelle: 20€

L'association a besoin de nous tous.

Soutenez nous par vos dons !! N'hésitez pas à nous contacter

Renseignements : eglise_patrimoine.sssc@gmail.com ou 06.24.25.44.44 (uniquement entre 9h et 12h)

Bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE, bientôt un accès à plus de 55 000 documents !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le réseau de lecture public de la communauté de communes s'est élargi à l'ensemble du territoire avec :

- 2 médiathèques au Teil et à Cruas
- 2 bibliothèques de proximité à Alba-la-Romaine et Rochemaure
- 10 points lecture animés par des bénévoles sur les communes d'Aubignas, St-Thomé et Valvignères, Baix, Meysse, St Bazile, St Lager Bressac, St Martin sur Lavezon, St Symphorien sous Chomérac et St Vincent de Barrès.

D'ici 2023, ces 14 bibliothèques fonctionneront avec le même logiciel. Le lecteur, avec une seule carte, aura accès à un fonds de documents de plus de 55 000 documents qu'il pourra faire apporter dans la bibliothèque de son choix.

Notre bibliothèque devrait être équipée courant 2021 d'un nouvel équipement informatique permettant cet accès.

En attendant notre équipe de bénévoles continue à enrichir les rayonnages actuels avec des acquisitions régulières.

HORAIRE :

- Tous les lundis de 16h00 à 18h00
- Tous les mercredis de 17h00 à 19h00
- Ouvert toute l'année même pendant les vacances scolaires.

ATTENTION pour cause de la crise du COVID-19 les horaires ont été modifiés :

- Tous les lundis de 16h00 à 17h30
- Tous les mercredis de 17h00 à 17h30

Pour plus d'information :

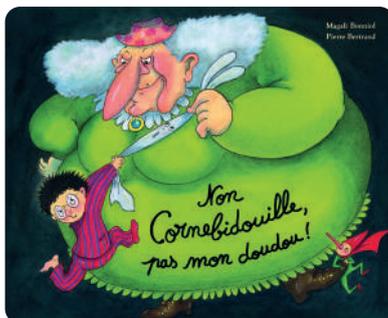
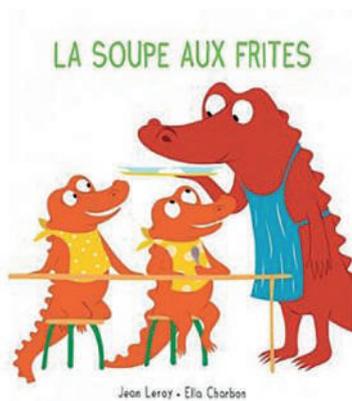
Adresse courriel bibliothèque :

bibliotheque@saint-symphorien-sous-chomerac.fr

Voici ci-dessous quelques nouveaux titres pour vos prochaines lectures !

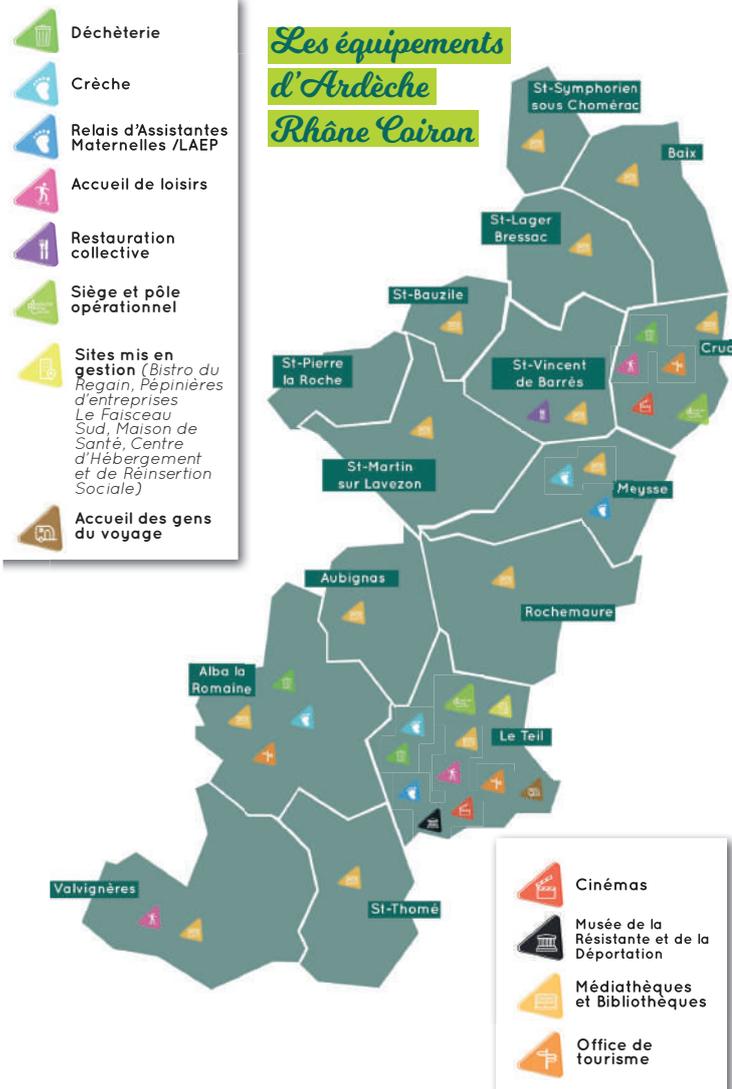
SECTION JEUNESSE :

SECTION ADULTE :



Information CCARC

(Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron)



- DÉCHÈTERIES**
 → Alba-la-Romaine
 Quartier les Barrières -
 Route de Valvignères
 07400 ALBA LA ROMAINE
- Cruas
 Chemin de la Créma
 07350 CRUAS
- Le Teil
 Avenue de l'Europe Unie
 07400 LE TEIL
- RESTAURATION COLLECTIVE**
 → Cuisine centrale intercommunale
- ACCUEIL**
 ☎ 09 70 65 01 80
restauration@ardecherhonecoiron.fr
- PETITE ENFANCE**
 → Crèche «Les Quinsous»
 Place neuve
 07400 ALBA LA ROMAINE
 ☎ 04 75 52 01 22
lesquinsous@ardecherhonecoiron.fr
- Crèche «La Ribambelle»
 Place Jean Moulin
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 52 93 03
laribambelle@ardecherhonecoiron.fr
- Crèche «Au jardin des petits pas»
 Impasse des lavandières
 07400 MEYSSE
 ☎ 04 75 00 82 82
crache@ardecherhonecoiron.fr
- Relais d'Assistants Maternelles «Les explorateurs»
 Place Jean Moulin
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 52 93 02
lesexplorateurs@ardecherhonecoiron.fr
- Relais d'Assistants Maternelles «Les petites canailles»
 Impasse des lavandières
 07400 MEYSSE
 ☎ 04 75 90 07 94
ram@ardecherhonecoiron.fr
- Le Teil
 Lucie Aubrac
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 52 22 04
leunesse@ardecherhonecoiron.fr
- Cruas
 6 sentier Coursanne
 07350 CRUAS
 ☎ 04 75 49 56 99
- Saint Lager Bressac
 Ecole publique
 07250 ST LAGER BRESSAC
 ☎ 04 75 50 07 08
- CULTURE**
 → Cinéma Regain
 3, montée du château
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 49 28 29
cinema@ardecherhonecoiron.fr
www.cinema-leteil.fr
- Cinéma Le Ciné Cruas
 Espace Maurice Thorez
 07350 CRUAS
cinema@ardecherhonecoiron.fr
lecinecruas.blogspot.com
- Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche
 Espace Aden-15 rue du travail
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 92 25 61
musee@ardecherhonecoiron.fr
www.ardèche-resistance-deportation.fr
- Médiathèque intercommunale Robert Chapuis
 6, rue Henri Dunant
 07400 LE TEIL
 ☎ 04 75 52 22 05
mediatheque@ardecherhonecoiron.fr
- Médiathèque intercommunale Cruas
 13 avenue Jean Moulin
 07350 CRUAS
 ☎ 04 75 50 80 50
- OFFICE DE TOURISME**
 → Cruas
 Place de la liberté
 07350 CRUAS
- Le Teil
 Place Pierre Sémard
 07400 LE TEIL
- Alba la Romaine
 Rue du Barry
 07400 ALBA LA ROMAINE
 ☎ 04 75 49 10 46
contact@sudardchetourisme.com
www.sud-ardèche-tourisme.com

Que fait votre Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron au quotidien ?

Petite enfance - Jeunesse Social
 - Crèches
 - Accueils de loisirs
 - Relais d'assistants maternelles

Entretien bâtiments

Tourisme

Habitat & logement

Culture
 - Bibliothèques
 - Cinémas
 - Musée

Commerce & artisanat

Restauration collective
 - Restauration scolaire
 - Portage des repas

Économie & Agriculture

Déchets
 - Collecte des déchets et tri sélectif
 - Déchèteries

Environnement

Entretien des voies douces de la Payre et ViaRhôna

Contact du siège :
 8 avenue Marcel Cachin - 07350 CRUAS
 04 75 00 04 11

Pôle au Teil :
 3 rue Henri Dunant - 07400 LE TEIL
 04 75 52 25 98
contact@ardecherhonecoiron.fr

Toutes nos informations :
www.ardecherhonecoiron.fr
 @ardecherhonecoiron

Ardèche Rhône Coiron
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vie Économique

A VOTRE DISPOSITION POUR VOS FÊTES

A Titre gratuit pour les personnes habitant la commune

- 2 Barnums dimensions 3 M X 4 M
- Des tables et chaises bois 1M20 X 0.80 M
- Du matériel de cuisine
- De la vaisselle



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

2 possibilités pour vous inscrire :

soit physiquement en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile soit par Internet sur Service-public.fr

Les jeunes gens âgés de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, ils ont reçu un courrier leur indiquant qu'ils ont bien été inscrits.

Les cartes électorales des nouveaux inscrits leurs parviendront début Mars.

Pour toute interrogation concernant votre inscription vous pouvez contacter la Mairie.



COURS INFORMATIQUE

Un habitant de la commune M. Max Lauziard propose bénévolement de vous initier à l'informatique **les MARDIS de 14h à 16h.**

Si vous êtes intéressé, veuillez-vous inscrire soit en Mairie soit par mail : mairie@saint-symphorien-sous-chomerac.fr

DÉCLARER SON HÉBERGEMENT :

Votre commune a mis en place l'outil «Déclaloc'», une plateforme de télédéclaration en ligne pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

Cette déclaration en ligne remplace l'actuelle déclaration sur formulaire CERFA, première démarche administrative pour la création d'un meublé de tourisme ou chambres d'hôtes.

Attention ! Les hébergements existants sont aussi concernés. Pour les meublés de tourisme uniquement, un n° d'enregistrement à 13 chiffres est demandé par les plateformes numériques en charge de la commercialisation des hébergements (AirBnB, le Bon Coin, Abritel...).

Même si votre hébergement a déjà été déclaré par le Cerfa n°13566*03, vous devez vous connecter sur Déclaloc' afin



d'obtenir votre numéro à 13 chiffres.

Ce lien est en mettre en place <https://ardeche.declaloc.fr/> au niveau de l'encart « Accédez au site pour déclarer votre hébergement »

LA FIBRE OPTIQUE À LA MAISON

Le **Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN)** est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte le projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire.

Les travaux se poursuivent à Saint-Symphorien-sous-Chomérac.

Les travaux de déploiement de la fibre optique (travaux de câblage) ont été réalisés sur notre commune par le groupeement d'entreprises

- SERFIM TIC
- GIAMMATTEO RESEAUX
- SERPOLLET

Ces travaux ont déjà permis à un certain nombre de foyers de bénéficier d'une offre fibre sur le réseau public ADN.

L'arrivée des opérateurs de services et la commercialisation du réseau, évolue également.

Pour être tenu informé de l'avancement du déploiement et de la mise en service commerciale du réseau, rendez-vous sur : **A quand la fibre chez moi ?**

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

LA FIBRE ARRIVE ! À VOUS D'AGIR

VOUS HABITEZ UN IMMEUBLE COLLECTIF OU UN LOTISSEMENT PRIVÉ ?

ADTiM^{FTTH}

L'équipement fibre optique de l'immeuble collectif ou du lotissement privé devient indispensable. VOUS ÊTES...

LOCATAIRE
Rapprochez-vous de votre propriétaire pour savoir s'il a signé la convention autorisant le déploiement de très haut débit et transmettez-lui ce document.

PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE OU D'UN LOTISSEMENT PRIVÉ
SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ
Rapprochez-vous de votre syndic pour valider le déploiement de la fibre optique en assemblée générale et transmettez-lui ce document.

COPROPRIÉTAIRE
Rapprochez-vous de votre syndic pour valider le déploiement de la fibre optique en assemblée générale et transmettez-lui ce document.

CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR NOTRE FTTH DÉLEGUÉ DU RÉSEAU PUBLIC ADN

Échange vos coordonnées complètes et celles de vos logements.

- Adresse précise
- Numéro de téléphone, courrier
- Numéro de parcelle au cadastre
- Coordonnées téléphoniques et e-mail

Par e-mail : convention.fibre2007@adn.fr

www.ardechedromenumerique.fr

LA FIBRE ARRIVE !

Le fibre pour tous

Les installations commencent par **FTTH DÉLEGUÉ DU RÉSEAU PUBLIC ADN**

Le fibre pour tous est un projet de territoire. Plus de 100 communes ont rejoint les initiatives communales et locales pour offrir à tous les citoyens l'accès à la fibre.

Prochaine étape : arrivée des opérateurs sur le réseau !

UN PROJET PORTÉ PAR : **ADN** (Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique)

UN PROJET PORTÉ PAR : **ARDECHE** (Département)

UN PROJET PORTÉ PAR : **DRÔME** (Département)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMÉRAC** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ÉTIENNE** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-REMY** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-VINCENT** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-YVES** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ANDRÉ** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-PIERRE** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-JACQUES** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-LOUIS** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ROCH** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ÉTIENNE** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-REMY** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-VINCENT** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-YVES** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ANDRÉ** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-PIERRE** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-JACQUES** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-LOUIS** (Commune)

UN PROJET PORTÉ PAR : **SAINT-ROCH** (Commune)

Karen Phinera-Horth
Adjoint municipal

Hommage à ALINE MENIAUD

PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE



Aline MENIAUD qui vivait sur la commune avec son mari et ses deux enfants Chemin des Archilets depuis de nombreuses années nous a quitté en septembre dernier.

En 1989, elle est élue au Conseil Municipal de la commune avec Jean MARIUS, Maire. Ce sera pour elle le début d'une longue vie d'engagement pour la collectivité et l'intérêt général.

Puéricultrice de métier, elle a su mener de front sa vie familiale d'épouse et de maman, sa vie professionnelle et son mandat d'élue.

Pour consacrer plus de temps à sa famille, elle a fait le choix de ne pas se représenter mais savait que, le moment venu, elle se consacrerait à nouveau à la collectivité.

En 2008, elle fait à nouveau partie du Conseil Municipal, avec Dominique VIGNAL, Maire, pour un mandat de conseillère municipale.

En 2014, elle poursuit son engagement en tant qu'adjointe auprès de Dominique PALIX, Maire.

Aline a beaucoup apporté à la collectivité. Elle a su s'approprier la mise en place des temps périscolaires imposés par l'Etat ; ce fut un long travail de concertation avec les enseignants, le personnel, les parents et les partenaires. Elle vérifiait régulièrement que les bâtiments communaux restaient en bon état en pointant et planifiant les travaux à réaliser soit par les services municipaux soit par des entreprises extérieures locales.

Enfin, elle a su manager l'équipe des services techniques avec beaucoup de pédagogie et de patience en faisant d'Hervé son allié au quotidien. Ensemble avec une commission ouverte à la population, ils ont su réaliser, entre autres, tout un panel de décorations de Noël, pour égayer le parvis de la Mairie chaque fin d'année.

Elle avait des mains de fée et des idées créatives, d'un rien ou avec des objets de récupération elle pouvait réaliser de belles choses.

Elle aurait bien voulu confectionner le costume du Père Noël qu'elle porte sur la photo mais le temps lui a manqué.

Au-delà de ses délégations, Aline était quelqu'un de volontaire qui atteignait toujours ses objectifs, elle a su participer à garder l'unité de l'équipe municipale par sa sagesse et sa jovialité.

Malgré la maladie qui la rongait et prenait de l'ampleur, nous avons pu l'avoir à nos côtés jusqu'à la fin de notre mandat démontrant sa ténacité et son engagement sans faille.

Nous garderons un affectueux souvenir de cette personne tellement attachante.

*Dominique PALIX,
Maire*



Aline, fière et satisfaite de la réalisation de l'habit du Père Noël !

Ils sont nés

- COSTECHAREYRE Rose Marie Christine née le 11 Janvier 2020 - 70 Route de Brune
- SERUE-CATELIN Djino André Guy né le 26 Février 2020 - 135 rue du Creusansson
- PETERMANN Maël Gabriel Denis né le 11 Juin 2020 - 97 Impasse Mélina Blanchette
- DE AZEVEDO Antonin Manuel Thierry né le 19 Septembre 2020 - 150 Route de Chomérac
- VALLOIS Mahiné Pauline Marion née le 06 Octobre 2020 - 630 Route des Grads
- LAURINO Gina née le 25 Octobre 2020 - 1 Lotissement Les Berges de St Symphorien
- ROYER Zoran Anthony Sofiane Cyrille né le 23 Décembre 2020 - 4 Impasse des Berges



DE AZEVEDO Antonin



VALLOIS Mahiné



LAURINO Gina



ROYER Zoran

Ils se sont mariés

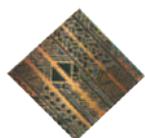
- COUDRE Thierry Paul Maurice et RAYNAUD Eugénie Eveline Colette le 14 mars 2020

Ils nous ont quittés...

- RIBES Elise le 16 mars 2020 domiciliée 9 impasse du pas d'âne
- GILBERT-COLLET Annick le 10 avril 2020 domiciliée 941 route du Temple
- BAGOREME Manuel le 7 août 2020 domicilié 480 route de Brune
- MENIAUD Aline le 19 septembre 2020 domiciliée 279 chemin des Archilets

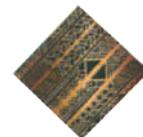
MMEC

Meireles Maçonnerie Carrelage



Neuf et Rénovation

06 30 64 09 66



«Champ Ferratier» - 395 route du Serre des Fourches
07210 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC



TAXI AMBULANCE de l'OUVEZE

PRIVAS - CHOMÉRAC - ST SYMPHORIEN

Taxis - Ambulance - VSL - 

04 75 65 38 52

www.ambulanceouveze.com

APORE

RESTAURANT

9 Place des Érables
07210 ALISSAS
04 27 61 94 05 

Garage RONJAT



ENTRETIEN
RÉPARATION
toutes marques

04 75 65 06 44

293 Avenue du Vercors - 07210 CHOMÉRAC
garageronjat@orange.fr

La Symphonie des Délices

- Réalisation de pâtisseries sur commande
- Cours de pâtisserie
- Ateliers enfants pour des anniversaires



62 chemin des Coquelicots
07210 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC
lasymphoniedesdelices@gmail.com
© 07 83 42 04 84
La Symphonie des Délices 

Gleouzon

PEINTURE

Intérieur • Extérieur • Isolation

06 67 98 89 68

- 07 Chomérac
- www.gleouzon.fr
- gael@gleouzon.fr



sarl MOUNIER

Jean-Marie

Electricité Générale



Energie renouvelable,
Domotique, Alarme, VMC,
Automatisme, Réseaux...

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS

Avenue Jacques Dupin • 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 43 24
sarl.mounier.jm@wanadoo.fr
www.electricite-mounier.fr



Siège du groupe : Parc industriel Rhône Vallée nord - 07250 LE POUZIN

S
E
R
V
I
C
E
S
M
E
T
I
E
R
S
N
O
S



RESEAUX HYDRAULIQUES :

Eau potable – Irrigation – Assainissement - Eaux pluviales – Conduites forcées – Chauffage urbain - Station de pompage – V.R.D.



RESEAUX SECS :

Distribution électrique aériens et souterrains – Postes de transformation – Eclairage public – VRD - Réseaux télécommunications - Gaz



PREFABRICATION :

Produits préfabriqués en béton haut de gamme



PROMOTION ET AMENAGEMENT :

Immobilier – Montage d'affaires – Zones d'activités



CARRIERES RECYCLAGE :

Carrière à Eyzin-Pinet (38) - Plateforme à Sérézin-du-Rhône (69)



Conseil départemental

☎ 0 801 900 007

Préfecture

☎ 04 75 66 50 00

Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) :

☎ 04 75 00 04 11
accueil@ardecherhonecoiron.fr

Portage des repas

☎ 09 70 65 01 96
resarepas@ardecherhonecoiron.fr

Relais d'assistantes maternelles

☎ 04 75 90 07 94 (Liste en mairie)
ram@ardecherhonecoiron.fr

DÉCHETTERIES

● Cruas : 04 75 51 46 70
● Privas : 04 75 64 07 86
● Le Teil : 04 75 52 25 98
dechets@ardecherhonecoiron.fr

Hôtel des impôts

☎ 04 75 66 12 00
sip.privas@dgfip.finances.gouv.fr

Syndicat des eaux Ouvèze Payre

☎ 04 75 63 81 29
syndicat@siop07.fr

Irrigation SAUR Le Pouzin

☎ 04 75 63 82 35